



Sommet du G7 à Taormine les 26 et 27 mai 2017 Les positions portées par CARE France

Association de solidarité internationale présente dans 32 pays, CARE France a mené 96 projets et apporté une aide directe à près de 880 000 participant-e-s en 2016. En complément de notre action terrain, nous développons un plaidoyer auprès des pouvoirs publics sur les enjeux d'égalité de genre, de changements climatiques, de crises humanitaires et d'aide publique au développement.

En vue du prochain Sommet du G7, nous partageons avec vous nos principales recommandations :

Soutenir les populations civiles syriennes

Alors que 13.5 millions de personnes ont besoin d'une aide d'urgence en Syrie, les organisations humanitaires peinent toujours à accéder à l'ensemble des zones et des populations affectées en Syrie. C'est inacceptable.

CARE appelle la France et la communauté internationale à :

- i) **Promouvoir un accès à l'aide humanitaire de tou-te-s les Syrien-ne-s** en facilitant le déplacement du personnel et des biens humanitaires par-delà les frontières et les lignes de conflit, notamment via l'aide transfrontalière ;
- ii) **User de toute son influence diplomatique pour mettre fin aux tactiques telles que les sièges et les bombardements indiscriminés de populations civiles** et aux attaques contre les convois d'aide, les équipes médicales, les hôpitaux et les écoles.
- iii) **Plaider en faveur des droits des réfugié-e-s dans les pays d'accueil voisins et en France** et promouvoir l'accès des réfugié-e-s et des populations hôtes aux services d'éducation et aux infrastructures de santé ainsi que le développement d'opportunités d'emplois décentes.
- iv) **Interpeller régulièrement le Conseil de Sécurité de l'ONU sur les impacts de la crise syrienne et la nécessaire responsabilisation des parties au conflit.** Dans ce domaine, la France a fait preuve à de nombreuses reprises de son leadership et nous l'invitons à intensifier ses efforts dans les prochains mois.
- v) **Assurer le suivi des engagements pris aux conférences de Londres (février 2016) et de Bruxelles (avril 2017),** notamment en termes de financements supplémentaires s'échelonnant sur plusieurs années pour la Syrie et les pays d'accueil voisins qui ont fait preuve de générosité et subissent les répercussions des crises dans leur pays. Il est également nécessaire de garantir la flexibilité des fonds des bailleurs, ainsi que la capacité de transférer les fonds d'urgence vers les fonds de subsistance et de résilience et vice-versa afin de pouvoir s'adapter au mieux aux besoins des populations.

Apporter une réponse à la crise alimentaire

Selon les Nations unies, 20 millions de personnes dans quatre pays (Nigéria, Yémen, Soudan du Sud, Somalie) sont en proie à la malnutrition et à la famine.

CARE demande à la France de :

- i) **Augmenter les fonds dédiés à la crise alimentaire.** Nous saluons la décision de la France de débloquer 12 millions d'euros immédiatement pour répondre à cette crise mais les organisations humanitaires françaises estiment que l'ampleur des besoins nécessite de débloquer des fonds additionnels d'urgence de 38 millions d'euros supplémentaires. Ces financements supplémentaires doivent être flexibles, non-conditionnés et alloués sur le long terme.
- ii) **Garantir un accès humanitaire pour les populations civiles affectées par cette crise.** Nous demandons donc que toutes les parties aux conflits permettent un accès

humanitaire, respectent le droit international humanitaire et améliorent la protection des civils. La France doit promouvoir auprès de ses partenaires le respect des principes humanitaires, sans lesquels une aide impartiale ne pourra être fournie.

Accélérer l'action climatique et rehausser l'ambition

A quelques mois de la COP23, il reste encore beaucoup de travail pour accélérer l'action climatique avant 2020 et permettre la mise en œuvre de l'Accord de Paris dès 2019. Les contributions nationales actuellement sur la table placent le monde sur une trajectoire de réchauffement de plus de 3°C d'ici la fin du siècle.

Alors que 2016 a été l'année la plus chaude de l'Histoire, CARE demande à la France de :

- i) **Inciter l'Union Européenne à revoir à la hausse ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'efficacité énergétique**, et à effectuer une transition vers 100% d'énergies renouvelables au plus tard d'ici 2050, afin de ne pas dépasser les +1,5°C de réchauffement climatique
- ii) **Allouer 50% des financements climat français à l'adaptation** des populations vulnérables
- iii) **Mettre en place et soutenir des initiatives de lutte contre le changement climatique qui respectent les droits humains**, l'égalité femmes-hommes et la sécurité alimentaire
- iv) **Echanger avec les autres membres du G7 et proposer des solutions à apporter au défi des déplacements forcés liés aux changements climatiques**

Investir dans l'aide publique au développement (APD)

Depuis plusieurs années, l'APD français fait du sur-place, ne représentant en 2016 que 0.38% du revenu national brut (RNB), alors que la France s'est engagée depuis plusieurs années à allouer 0.7% de son RNB à l'aide publique au développement.

CARE exhorte la France à s'engager à :

- i) **Atteindre l'objectif des 0,7% du RNB dédiés à l'APD d'ici 2022** et augmenter la part des dons.
- ii) **Garantir qu'au moins la moitié des financements français contribuent à promouvoir l'égalité de genre.**
- iii) **Flécher de manière prioritaire 50% de l'APD vers les pays les moins avancés.** Nous invitons la France et l'Union Européenne à poursuivre leur action auprès des pays et populations les plus vulnérables afin de répondre à leurs besoins. L'aide humanitaire ne doit pas être utilisée à des fins de contrôle migratoire, de lutte contre le terrorisme ni être conditionnée au retour des réfugié-e-s dans leur pays d'origine.
- iv) **S'assurer que la taxe sur les transactions financières ne compense pas la baisse des crédits alloués au développement** mais soit au contraire en complément de l'APD.
- v) **Contribuer à la conclusion d'un accord sur la TTF européenne d'ici l'été 2017** permettant de taxer largement et à taux bas les transactions financières et d'étendre la taxe aux produits dérivés, générant plus de 20 milliards d'Euros par an.

A Paris, le 23 mai 2017.

En savoir plus sur CARE France : www.carefrance.org

Contact : Fanny Petitbon, Responsable Plaidoyer, petitbon@carefrance.org, 01 53 19 89 83.